



## Il faut parfois dire les choses simplement, mais clairement



### *Le nouveau jeu de l'oie des banques*

*Les banques ont apparemment inventé un nouveau jeu de l'oie, dont elles sont les seules à connaître le règlement.*

*Le but : se débarrasser des clients peu fortunés, notamment des retraités, qui ne contribuent pas suffisamment à la rentabilité du business réalisé avec l'argent des citoyens.*

Ne tombez pas sur la mauvaise case ! Car si vous tombez sur la mauvaise case, pas de repêchage possible !

Vous vous retrouvez dans une zone de limbes, où vous ne parviendrez ni à localiser votre argent ni à en disposer.

D'abord, malheur à ceux qui sont démunis devant le recours au numérique imposé par leur banque.

Et malheur aussi à ceux qui se retrouvent en négatif sur leur compte.

La plus grande inquiétude qui s'empare des pensionnés victimes de ce jeu de l'oie est la crainte de ne pas pouvoir accéder au versement de leur pension - sans parler du paiement des domiciliations (énergie, loyer, etc.) et autres opérations bancaires.

Aucune justification !

Toutefois, les banques ne donnant aucune justification à la cessation de leurs services, nous ne pouvons que nous perdre en suppositions.

Elles renvoient à leurs conditions générales, qui permettent à la banque de mettre fin aux « relations nouées » :

« Art. 59 - Cessation des relations - extrait

(...) tant le client qu'ING peuvent - sans avoir à justifier leur décision - mettre fin à tout ou partie des relations qu'ils ont nouées, moyennant, s'il échet et à la demande de l'autre partie, indemnisation du préjudice éventuellement subi par celle-ci du fait de la cessation, et établi par elle. »

La procédure de résiliation est détaillée par la suite mais les banques se déclarent dispensées de donner leurs motivations.

Par la magie des opérations financières en faveur des riches, les banques centrales de la zone euro ont rétrocédé 124 milliards d'euros aux banques commerciales.

En Belgique, la Banque Nationale (BNB) a notamment donné 1,43 milliard à la KBC, 1,03 milliard à Fortis, 923 millions à Belfius et 471 à ING à titre d'intérêts, sans que ces banques n'aient eu à bouger le petit doigt.

Un super-cadeau en bonus alors que ces banques réalisent déjà des superprofits !

Le Gang des Vieux en Colère dénonce ces cadeaux fabuleux donnés aux banques alors que celles-ci mettent à la porte des personnes âgées dans le plus grand désarroi et portent atteinte à leur qualité de vie et à leur santé.

## Des témoignages révoltants !

« Depuis plus de 20 ans, j'ai un compte bpost sans AUCUN souci, géré correctement. **Première vexation** : en mars 2023, peu après la reprise de bpost par BNP-Paribas-Fortis, j'ai reçu un courrier qui m'annonce sans motif ou explication l'annulation TOTALE de mon crédit de caisse de 1.250€ ... pourtant fonctionnel sans souci depuis l'ouverture du compte ! Après démarches, ce crédit est réévalué à seulement 250€. Aucun motif ne m'a jamais été donné ! Ensuite, le compte continue à fonctionner sans autre souci. **Deuxième vexation** : Mi-janvier 2024, au moment de la migration (informatique) de la plate-forme bpost vers BNP, mon compte s'est retrouvé complètement bloqué (y compris sa carte de débit) ... comme environ 500.000 autres utilisateurs de l'ex-bpost, dont (un comble) le propre compte de mon bailleur !! Mon compte a été rétabli après 8 jours... et après de TRÈS TRÈS nombreux appels. Aucune explication ni excuse ! Ensuite, tout redevient « normal » ... pendant quelques mois. En effet : **Troisième vexation** : Ce 4 mai, mon compte est à nouveau entièrement bloqué (plus d'accès au compte, ET carte bloquée). Troisième édition, troisième em... !! Après de nouvelles réclamations, on me signale oralement que le « motif » serait une ancienne faillite (de 1992 ou 93). On me demande de prouver que tous les créanciers ont été payés et une copie du jugement (d'il y a donc plus de 30 ans) !!! À l'époque, j'avais demandé au greffe une copie de la clôture de la faillite : dossier introuvable ! Perdu ou non rentré au greffe par le curateur, allez savoir ! Depuis plus de 30 ans il y a prescription ... et aussi Droit à l'Oubli ! **Quatrième vexation** : Qui découle de la troisième et qui en est la grave conséquence... et dont sont AUSSI victimes tous ceux qui subissent ce comportement dictatorial : faute d'accès (en lecture) au compte, je n'ai plus aucun accès à DIX ANS d'historique de mouvements bancaires. Donc, impossible de fournir le moindre lien vérifiable, par exemple à des fins juridiques, sociales ou autres (sauf si des extraits « papier » ont été imprimés ... et conservés) !! Ce préjudice pourrait s'avérer irréparable dans certaines circonstances. La banque BNP montre donc une désinvolture et un mépris total du client ! En particulier, à l'égard d'une personne à faibles revenus, et âgée ! »

La ronde des pions sur le plateau est incessante et tous finissent happés par les cases pièges dans ce jeu de l'oie diabolique. Les témoignages de « clients » expulsés de leur banque ou en proie à des dysfonctionnements qui bloquent le libre accès à leur compte et à leur argent ne cessent de nous arriver. La ronde des pions sur le plateau est incessante et tous finissent happés par les cases pièges.

Les témoignages de « clients » expulsés de leur banque ou en proie à des dysfonctionnements qui bloquent le libre accès à leur compte et à leur argent ne cessent de nous arriver. Parmi les banques qui se transforment en croupier de casino, les plus habiles à l'escamotage sont ING, BNP et Belfius qui remportent la palme, haut la main !

Elles veulent nous faire admettre que les citoyens ne peuvent pas disposer de leur argent comme bon leur semble ! La question est trop sérieuse pour être livrée aux simples quidams ! Non contentes de pouvoir utiliser notre argent pour l'investir au mieux de leurs intérêts et souvent sans règles éthiques, les banques veulent nous faire accroire que nos apports ne couvrent pas les « services » rendus. Si en plus vous ne maîtrisez pas l'informatique, ou pire, si vous n'avez pas accès à internet, il vous reste la porte de sortie !

Entre résignation et colère, nos témoins nous font part de leurs tribulations.

Quand ils parviennent à rétablir une situation plus ou moins normale, c'est-à-dire qu'ils redeviennent maîtres de leur argent, ils subissent un rabotage des conditions d'hébergement de leur « pactole ». Leur possibilité de découvert est réduite. De 1250€ la banque consent à leur laisser une marge de 250€... Et ce, après que le « client » ait abondamment réclamé ! Pour celles et ceux qui se découragent trop vite, le système est implacable !

Afin de trouver du soutien dans cette lutte vraiment inégale entre les banques et les citoyens, le Gang des Vieux en Colère s'est adressé au médiateur public du service des finances, dénommé Ombudsfm, ainsi qu'à Test Achats.

Ces deux institutions nous adressent une fin de non-recevoir. Pour toutes deux, la loi du commerce et du jeu capitaliste prime ! On ne peut contraindre les banques dans leurs « actions commerciales » !

Le système bancaire, à l'origine un service pour les gens qui voulaient mettre leurs avoirs à l'abri et en retirer des intérêts, est devenu un système obligatoire pour toutes les démarches de la vie quotidienne. Hors de ce giron, vous êtes en effraction avec les lois économiques et sociales ! Ce système imposé au citoyen est maintenant vendu comme un privilège qui vous ferait bénéficier des avantages du capitalisme.

On peut même paraphraser G. Orwell et dire que  
« nous sommes tous capitalistes mais certains plus que d'autres ».

Le Gang Des Vieux en Colère  
<https://gangdesvieuxencolere.be/>

